

LdH



Une action indépendante, un engagement citoyen

La Ligue des droits de l'Homme est un acteur civique libre et indépendant des partis politiques, des syndicats et des associations.

Elle se revendique comme citoyenne, impliquée dans la vie politique, elle participe à ses débats.

Elle combat les injustices, le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres.

Elle s'intéresse à la citoyenneté sociale et propose des mesures pour une démocratie forte et vivante, en France et en Europe.

Elle défend la laïcité, notamment contre ses instrumentalisation xénophobes. Elle promeut les libertés, l'égalité des droits et la fraternité comme fondements d'une société fraternelle et, donc, solidaire.

→ La LDH défend les droits partout dans le monde à travers son adhésion à la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), à l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH) et à EuroMed Droits.

Pour des droits indivisibles et universels

Défendre les droits, tous les droits, partout, pour tous

La LDH est une association généraliste. Pour se construire, l'humanité a besoin de la réalisation effective des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels et écologiques.

Ni l'avenir du monde ni la citoyenneté ne peuvent se diviser. La LDH considère que les droits se confortent les uns les autres.

Contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations de tous ordres

La LDH mène une activité soutenue, notamment par le biais de permanences en matière de droit des étrangers, pour l'égalité femmes-hommes, pour la liberté de création et contre la censure, et, plus généralement, en tout domaine où les droits sont bafoués.

Elle intervient devant les tribunaux aux côtés des victimes de discriminations.

Faire échec à l'extrême droite, aux nationalismes et à la xénophobie

La LDH est aux côtés de toutes celles et ceux qui refusent d'être considérés ou désignés par le seul prisme de leur religion, de leur « race », origine, couleur, ethnique ou autre assignation qui leur est imposée ; de tous ceux qui refusent tous les racismes et entendent bénéficier de l'égalité des droits.

Elle défend toutes celles et ceux qui sont jugés « différents » – comme les Gens du voyage ou les Roms –, trop souvent victimes des peurs irrationnelles, de l'exclusion, violente ou insidieuse, et de campagnes de stigmatisation.

→ Le service juridique de la LDH tient une permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 10 à 13 heures, et reçoit sur rendez-vous (01 56 55 50 10).

Promouvoir les droits de l'Homme, la liberté, l'égalité

La LDH travaille avec toutes celles et ceux qui veulent construire une société de dignité, luttent contre les violences policières, les intrusions sécuritaires dans la vie personnelle, qui défendent le droit et les droits au travail, au logement, à un environnement sain, à la santé, à l'éducation.

Elle agit aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire et promeut la responsabilité sociale des entreprises et l'amélioration des services publics.

Elle intervient en milieu scolaire et universitaire pour développer l'éducation à la citoyenneté en portant les valeurs de la République, en luttant contre les peurs qui nourrissent les réflexes d'exclusion et de discrimination.

J'adhère à la Ligue des droits de l'Homme

La Ligue des droits de l'Homme existe grâce aux femmes et aux hommes de toutes professions et tous horizons qui lui consacrent du temps, des moyens, qui la font vivre au travers de leurs réflexions, leurs débats, leurs interventions, leurs dons et cotisations.

Grâce à eux, elle peut se consacrer à la défense des droits.

Il dépend aussi de vous qu'elle puisse continuer à le faire.

En adhérant à la LDH, vous choisissez :

- de jouer un rôle actif dans la promotion et la défense de tous les droits ;
- d'agir aussi aux côtés de l'AEDH, de la FIDH, d'EuroMed Droits, et d'autres organisations de défense des droits de l'Homme ;
- de construire un avenir solidaire en plaçant les droits fondamentaux au cœur de la mondialisation.

Pour adhérer à la LDH et régler votre cotisation en ligne :

www.ldh-france.org

Vous pouvez également envoyer votre bulletin d'adhésion (disponible sur le site de la LDH) par voie postale, accompagné de votre cotisation.

 **LdH – Ligue des droits de l'Homme**
138, rue Marcadet – 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org

De Dreyfus à l'insurrection des consciences



Alfred Dreyfus

En 1898, la LDH est fondée pour refuser l'iniquité du procès Dreyfus. Ce combat pour la justice et contre l'antisémitisme est alors, et reste encore, symbolique de la force du droit contre la raison d'Etat. Depuis, la LDH affirme sans cesse l'indivisibilité, l'universalité et la nécessaire effectivité des droits.

Après sa création, à l'initiative de Francis de Pressensé, elle étend son combat en faveur de la justice sociale (droit de grève, liberté syndicale, droit à l'assistance publique), de la laïcité et de la paix entre les peuples. Son troisième président, Ferdinand Buisson, sera d'ailleurs prix Nobel de la paix.



Mme Séverine par Nadar, 1894

Durant la guerre de 1914-1918, elle s'engage en faveur des blessés, des veuves, des orphelins, des minorités, et exerce un contrôle de la République. Au lendemain de la Grande Guerre, elle prend la tête d'une campagne en faveur des soldats et civils condamnés et/ou fusillés arbitrairement par les conseils de guerre. Elle ne cessera jamais de se battre pour leurs réhabilitations.



Victor Basch, vers 1930

En 1935, c'est au siège de la LDH qu'est signé le pacte qui fonde le Front populaire, rassemblement des gauches face à l'extrême droite. La LDH constitue alors la plus importante association antifasciste : demandant un Etat plus démocratique et plus solidaire, elle participe à l'accueil des réfugiés fuyant les dictatures.

Pendant l'Occupation, un grand nombre de militants locaux de la LDH jouent un rôle actif dans la Résistance ; son président, Victor Basch, et sa femme, Ilona, sont assassinés par les miliciens de Vichy et les nazis. Une membre de son Comité central, l'avocate Odette Bloch, a été assassinée à Auschwitz.

En 1948, l'un de ses dirigeants, René Cassin, prend une part active à la Déclaration universelle des droits de l'Homme.



René Cassin

La décolonisation voit la LDH condamner la répression à Madagascar et la torture en Algérie. Avec la V^e République, elle s'engage pour des institutions démocratiques et libérales (suppression de la peine de mort et de toutes les lois et juridictions d'exception).

Son combat contre toutes les discriminations l'amène notamment à lutter aux côtés des sans-papiers, et à exiger le droit de vote et d'éligibilité pour tous les résidents étrangers aux élections locales.

L'année de son centenaire, elle déclare que les droits de l'Homme sont la condition de tout développement humain et, en 2005, s'opposant à la chasse aux enfants étrangers, elle lance un appel à l'insurrection des consciences.

Aujourd'hui, elle s'élève contre la surveillance généralisée, la pénalisation du mouvement social, la stigmatisation des migrants, toutes les formes de racisme, et demande une dynamisation de la démocratie délibérative, l'égalité de genre, et la prise en compte du développement territorial et durable.

Mieux connaître la LDH

La Ligue des droits de l'Homme organise des débats publics partout en France.

Elle organise chaque automne une université de deux jours sur des thèmes allant de la justice à l'Europe, de la jeunesse au développement durable...

Elle publie chaque trimestre une revue, *Hommes & Libertés (H&L)* qui traite de grands thèmes d'actualité nationale ou internationale. Sa lettre d'information électronique, « Droits de l'Homme », est consultable sur le site Internet de la LDH et vous pouvez vous y abonner.

Elle publie également des lettres, faisant l'état des lieux sur les droits de l'Homme en Chine, en Europe centrale et orientale et en outre-mer, également disponibles sur le site Internet de la LDH.

Suivez la LDH :

f Idhfrance
@LDH_Fr

Ligue des droits de l'Homme

FONDÉE EN 1898



Association de la loi de 1901, la Ligue française de défense des droits de l'Homme, « LDH », regroupe les femmes et les hommes de tous horizons et toutes conditions, qui choisissent librement de s'associer afin de réfléchir, discuter, agir pour la défense des droits et libertés, de toutes et de tous.

Elle intervient sur l'ensemble du territoire à travers ses sections locales.